

Trophée Caïssa Hérouville-Ouistreham 2025 : Règlement Intérieur

Article 1 : Présentation

Le Trophée Caïssa Hérouville-Ouistreham est organisé par les associations « L'Echiquier de l'Hippocampe » et « Les Cavaliers d'Hérouville » le samedi 8 mars 2025 à la Villa Andry, 51 Avenue Andry à Ouistreham (14150).

Toute joueuse doit posséder une licence A ou B à la F.F.E valide ou avoir un code FIDE d'une autre fédération reconnue par la FIDE. (*Article 1 des règles générales*).

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE actuellement en vigueur (*voir l'introduction des Règles du Jeu*).

Les résultats sont comptabilisés pour le ELO rapide FIDE. L'ELO pris en compte est le dernier ELO rapide publié ou à défaut un ELO estimé.

Les appariements sont au Système Suisse (*Règles C.04 FIDE*). Appariements et classements assistés par ordinateur (*papi version 3.3.8*).

Seules les joueuses ayant réglé leur montant d'inscription et qui auront fait contrôler leur licence seront appariées.

Une joueuse ne désirant pas jouer une ronde, doit prévenir l'arbitre au cours de la ronde précédente au plus tard. La pratique du « bye » n'est pas autorisée.

S'agissant des spécificités du jeu rapide, durant cette manifestation, A.5 s'applique (*et non A.4*). Rappel : *la partie sera perdue après le 2ème coup illégal achevé Toutefois, la partie est nulle, si la position est telle que l'adversaire ne peut mater son roi par aucune suite de coups légaux.*

Article 3 : Cadence

Cadence : 12 minutes + 3 secondes par coup depuis le début.

Article 4 : Horaires

Horaire de jeu : 14h - 17h45

Vérification des licences : jusqu'à 14h

Clôture des inscriptions : 13h30

Clôture du tournoi : 18h

Dates et horaires des rondes :

<p>Samedi 8 mars 2025</p> <p><i>(les rondes reprennent 5 minutes après la dernière partie de la ronde en cours).</i></p> <p><i>Une collation est prévue vers 16h.</i></p>	Pointage : de 13h30 à 14h
	Ronde 1 : 14h
	Ronde 2 : 14h30
	Ronde 3 : 15h
	Ronde 4 : 15h30
	Ronde 5 : 16h15
	Ronde 6 : 16h45
	Ronde 7 : 17h15
	Clôture : 18h

Accueil des participantes : samedi 8 mars 2025 à partir de 13h.
Toute joueuse se présentant après 14h sera appariée pour la ronde 2 avec 0 point.

Article 5 : Droits d'inscriptions

En dehors des frais liés à la prise de licence, l'inscription est de 5€.

Article 6 : Classement

Il est calculé en fonction du nombre de point de parties marqués (gain = 1 point, nulle = 0,5 point, défaite = 0).

Le départage entre les ex æquo est effectué par le Bucholtz tronqué puis par la Performance en cas de nouvelle égalité.

Les prix du classement général sont attribués à la place.

Les prix ne sont pas cumulables.

Article 7 : Forfaits

On considérera qu'une joueuse absente sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.

(article 6.7.1 des règles du jeu).

Toute joueuse faisant forfait n'est appariée à une ronde que si elle justifie son absence (avant la publication des appariements de la ronde suivante).

Toute joueuse faisant deux forfaits consécutifs ou non sera exclu du tournoi.

Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé au Directeur Juridique de la Direction Nationale de l'Arbitrage de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Pour signaler une difficulté pour se rendre sur le lieu du tournoi, appeler le responsable de l'équipe d'arbitrage au 07.69.33.67.55 en précisant ses nom et prénom.

Article 8 : Fin de partie

A l'issue de la partie, la vainqueuse (ou la conductrice des blancs en cas de nullité) apporte le score à la table d'arbitrage. Chaque joueuse doit ranger les pièces sur l'échiquier.

Article 9 : Nulle par accord mutuel

Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Article 10 : Conduites à tenir

Règles :

La salle de jeu comprend la zone de jeu, l'espace boisson et le jardin extérieur.

- La joueuse au trait ne peut quitter la « zone de jeu » sans autorisation de l'arbitre. Pendant la partie, interdiction de quitter la salle de jeu sans autorisation de l'arbitre.
- Éviter toute discussion et toute lecture suspecte.
- Tout comportement incorrect, y compris à l'extérieur ou sur les lieux d'hébergement pourra être sanctionné. Une tenue correcte est exigée sur les lieux du tournoi.
- Les pendules doivent être manipulées calmement.
- Les téléphones doivent être éteints sous peine de sanction. L'utilisation d'un téléphone portable durant la partie entraîne la perte de la partie. Un téléphone qui émet un son entraîne la perte de la partie.
- Les analyses sont interdites dans la salle de jeu.
- Les joueuses qui abandonnent le tournoi ne sont plus appariées
- Tout manquement à la « Charte du Joueur d'Échecs » peut être sanctionné.

Article 11 : Responsables

<p><u>Liste des Organisateur</u> :</p> <p>Organisatrice principale : Venceslava Kloudova-Hala</p> <p>Organisateur adjoint: Jean-Patrick Joron</p>	<p><u>Liste des arbitres</u> :</p> <p>Arbitre en chef : AF01 - Etienne Grancher</p> <p>Arbitre adjoint : AFC - Jérôme Saunier</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Article 12 :

Toutes les participantes et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'arbitre Principal

L'organisation